Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation de Rhône-Alpes Lyon

La gestion de la rémunération

PUBLIC

Assistantes et assistants de gestion ressources humaines, gestionnaires carrière paie

OBJECTIFS

- Distinguer les différents statuts (publics et privés) et leurs modes de rémunération,
- Acquérir ou actualiser les fondements juridiques nécessaires à la mise en œuvre de la paie des fonctionnaires et contractuels de droit public,
- Comprendre et rédiger les actes statutaires de rémunération en lien avec le contexte réglementaire et les décisions de la collectivité,
- Identifier les acteurs pertinents et utiles dans la mise en œuvre des décisions en matière de rémunération,
- Savoir expliciter les rémunérations auprès des différents interlocuteurs (agents, élus, trésorerie).

CONTENUS

- Le recensement des éléments de rémunération de chaque agent en fonction de son statut et de sa carrière, l'élaboration d'un bulletin de paie : les éléments à verser, les charges à déduire,
- Les impacts de la carrière et des absences sur la paie, y compris les régularisations,
- Le versement de la paie,
- Le contenu du bulletin de paie et sa transmission,
- Les étapes et les acteurs du processus de paie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend des activités d'apprentissage à distance depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un intervenant ou une intervenante accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages.

PRÉ-REQUIS

Connaître le statut de la fonction publique territoriale

Centre national de la fonction publique territoriale
18, rue Edmond Locard - 69322 Lyon cedex 5
Tél. : 04 72 32 43 00
Fax : 04 72 32 43 43
www.cnfpt.fr